



Les Genevez, le 14 juillet 2023

AVIS OFFICIEL

Fermeture du secrétariat communal

Durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé :

du lundi 17 juillet 2023 au lundi 07 août 2023 à 9h00.

En cas d'urgence, veuillez-vous adresser à M. Anael Lovis, maire, par téléphone au 079 704 82 73 ou par courriel à anael.lovis@lesgenevez.ch.

Merci d'avance de votre compréhension.

Nous vous souhaitons de belles vacances.

Bourses (rappel)

Nous vous rappelons que la commune octroie une bourse de formation aux jeunes fréquentant les écoles professionnelles ou supérieures et ceci durant 4 ans maximum. Les étudiant(e)s et apprenti(e)s répondant aux critères sont prié(e)s de remettre leur attestation de fréquentation de cours de l'année écoulée ainsi qu'un numéro de compte bancaire/postal, au secrétariat communal afin que nous puissions effectuer le versement dès la réouverture du bureau communal, soit le 7 août 2023.

Apprenti

Nous félicitons notre apprenti Monsieur Anis Al Achlam pour la bonne réussite de ses examens d'employé de commerce.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour son avenir professionnel.

Démission de Madame Laetitia Humair, conseillère communale

Nous vous informons de la démission, avec effet immédiat pour des raisons personnelles, de notre conseillère Madame Laetitia Humair. Le Conseil communal la remercie pour le travail effectué.

Représentant de la commune au sein de l'assemblée des délégués du GLM

Le Conseil communal recherche une personne intéressée à représenter la commune des Genevez au sein de l'assemblée des délégués du GLM. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le Secrétariat communal.

Nous remercions Monsieur Stéphane Rohn pour son engagement.

Fermeture des routes



Kanton Bern
Canton de Berne

Direction des travaux publics et des transports
Office des ponts et chaussées
Arrondissement d'ingénieur en chef III

Grand Nods 1
2732 Loveresse
+41 31 636 49 50
info.tbaoik5@be.ch
www.be.ch/opc

Cédric Latscha
+41 31 633 35 53
cedric.latscha@be.ch

Fermeture au trafic

Routes cantonales n° 248.4 : Tavannes – Bellelay – Le Pichoux et n° 1370 : Bellelay – Fornet-Dessous – Front. BE/JU (Lajoux)

Communes : Saicourt (Bellelay) et Petit-Val (Fornet-Dessous)

230.20274 / Renouvellement - Chaussée: Bellelay, sortie Nord

Tronçon:	Bellelay, sortie Nord de la localité en direction de Châtelat – Le Pichoux (carrefour des routes cantonales n° 248.4 / 1369 jusqu'à l'entrée ouest de Châtelat) et en direction de Fornet-dessous – Lajoux (carrefour des routes cantonales n° 248.4 / 1370 y compris)
Durée:	Du mardi 15 août à 6h00 au mercredi 16 août 2023 à 8h00
Exception:	Aucune
Conduite de la circulation:	Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu par Bellelay – Les Genevez - Lajoux – Glovelier – Le Pichoux (pour les 2 sens de circulation). L'accès à la STEP de Bellelay est autorisé mais n'est possible que depuis Châtelat.
Restrictions:	Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).
Motif de la mesure:	Travaux de renouvellement de la chaussée, pose de la couche de roulement.
Notices légales:	En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 10 juillet 2023
Office des ponts et chaussées



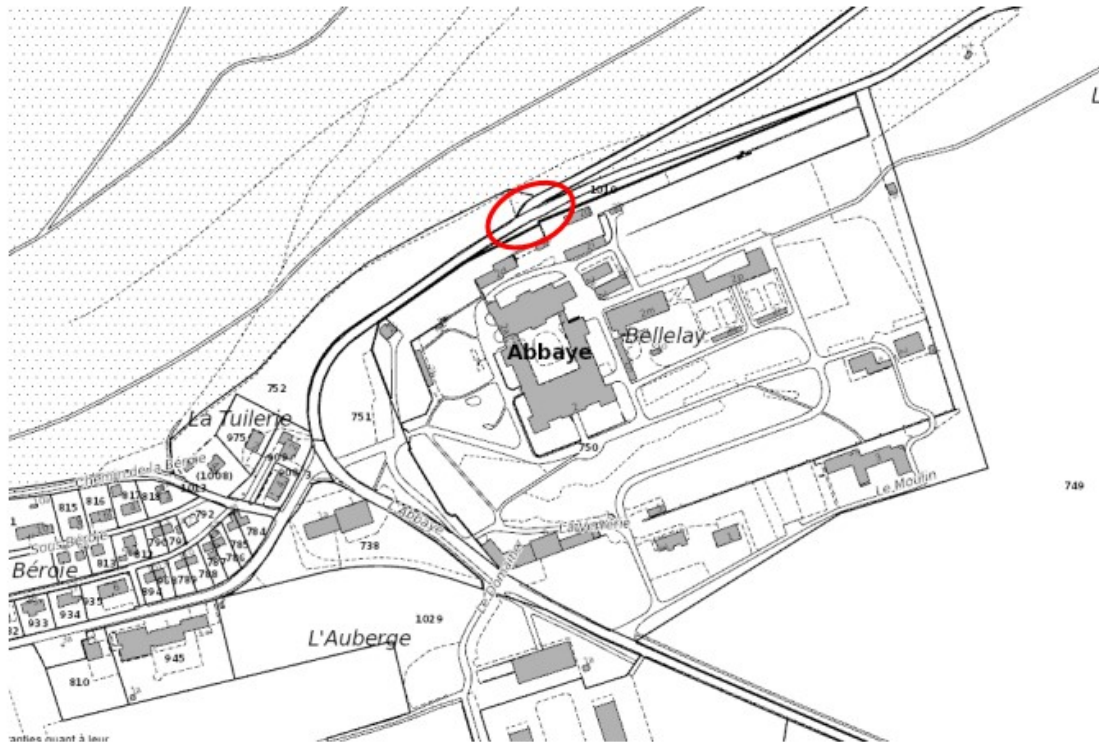
Route cantonale n°248.4 ; Tavannes - Bellelay - Le Pichoux

Commune : Saicourt (Bellelay)

230.20709 / Renouvellement - Chaussée: Bellelay, sortie Nord, couche de roulement

Travaux de garantie 2023

Situation générale



Lundi 31 juillet 2023, apéro offert par la commune au Téléski des Genevez

Dans le cadre des festivités du 31 juillet organisées par la société coopérative du téléski, la commune invite la population à l'apéritif avec accueil des nouveaux habitants.

La Coopérative du Téléski des Genevez



**organise sa traditionnelle soirée
du 1^{er} août**

**Lundi 31 juillet 2023,
18h à la buvette du téléski :
- apéro offert par la commune
- accueil des nouveaux habitants
- mot de bienvenue du maire**

Restauration chaude :

- Grillades, salade
- Boissons
- Bar



**Grand feu du 1^{er} août
ainsi que feux d'artifice !**

**Un très grand MERCI à la Commune des
Genevez pour son soutien !!!**